



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

KEOLIS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Partenariat Keolis / Gendarmerie nationale sur la coordination de la sécurité des mobilités

Issy-les-Moulineaux, le 2 septembre 2020

Le groupe Keolis et la Gendarmerie nationale s'associent **pour renforcer la sécurité des voyageurs et des salariés dans les transports routiers et les gares routières en améliorant encore la coordination de leurs actions sur le terrain.**

Ils ont signé, le 2 septembre 2020, une convention de partenariat qui décline la convention cadre signée en octobre 2019 entre le ministère de l'Intérieur et la Fédération Nationale des Transporteurs de Voyageurs (FNTV). Cette convention permettra d'accroître la présence et la visibilité des gendarmes dans les transports publics, contribuant ainsi directement à la politique gouvernementale mise en place face à l'augmentation des actes de délinquance dans ces réseaux.

Les gendarmes présents dans les transports ou aux abords de ceux-ci participeront à la sécurisation des personnes et des biens, afin de lutter contre la fraude, les incivilités et la délinquance. Ils opéreront en lien avec le centre national de sécurité des mobilités (CNSM) de la Gendarmerie nationale et ses déclinaisons zonales.

Keolis et la Gendarmerie nationale veulent développer leur coopération basée sur la prévention et la dissuasion, **afin de rassurer et de sensibiliser les voyageurs et les salariés.** Cette volonté se traduit notamment dans l'action #repondrepresent initiée durant la crise sanitaire par la Gendarmerie. Elle se concrétise en particulier par des opérations de contrôle dans les transports publics, préparées et réalisées sur le terrain en collaboration étroite en fonction des spécificités locales. En cette rentrée, les opérations viseront tout particulièrement à protéger et sensibiliser les publics scolaires et étudiants.

Cette **coordination opérationnelle** sera entretenue régulièrement entre les filiales de Keolis et les référents sécurité des mobilités de la gendarmerie nationale.

En plus de renforcer la présence des gendarmes sur les réseaux, l'objectif est d'améliorer l'efficacité opérationnelle et la résolution des affaires judiciaires. Cela s'effectuera à travers la définition et la mise en œuvre précise des relations opérationnelles entre les postes de commandement des réseaux Keolis et ceux de la Gendarmerie ou encore à travers le développement des échanges et formations entre équipes respectives. En pratique, il peut s'agir notamment de la transmission la plus rapide possible des images de vidéoprotection des réseaux ou de la mise à disposition de bus pour l'exercice des militaires de la Gendarmerie au perfectionnement de leurs techniques d'intervention.

Contacts presse

GENDARMERIE : milen.cakil@gendarmerie.interieur.gouv.fr (06 88 65 18 50)

KEOLIS : [Alexandre Poidevin, alexandre.poidevin@keolis.com](mailto:Alexandre.Poidevin,alexandre.poidevin@keolis.com) (01 71 32 97 03 / 06 18 76 18 69)